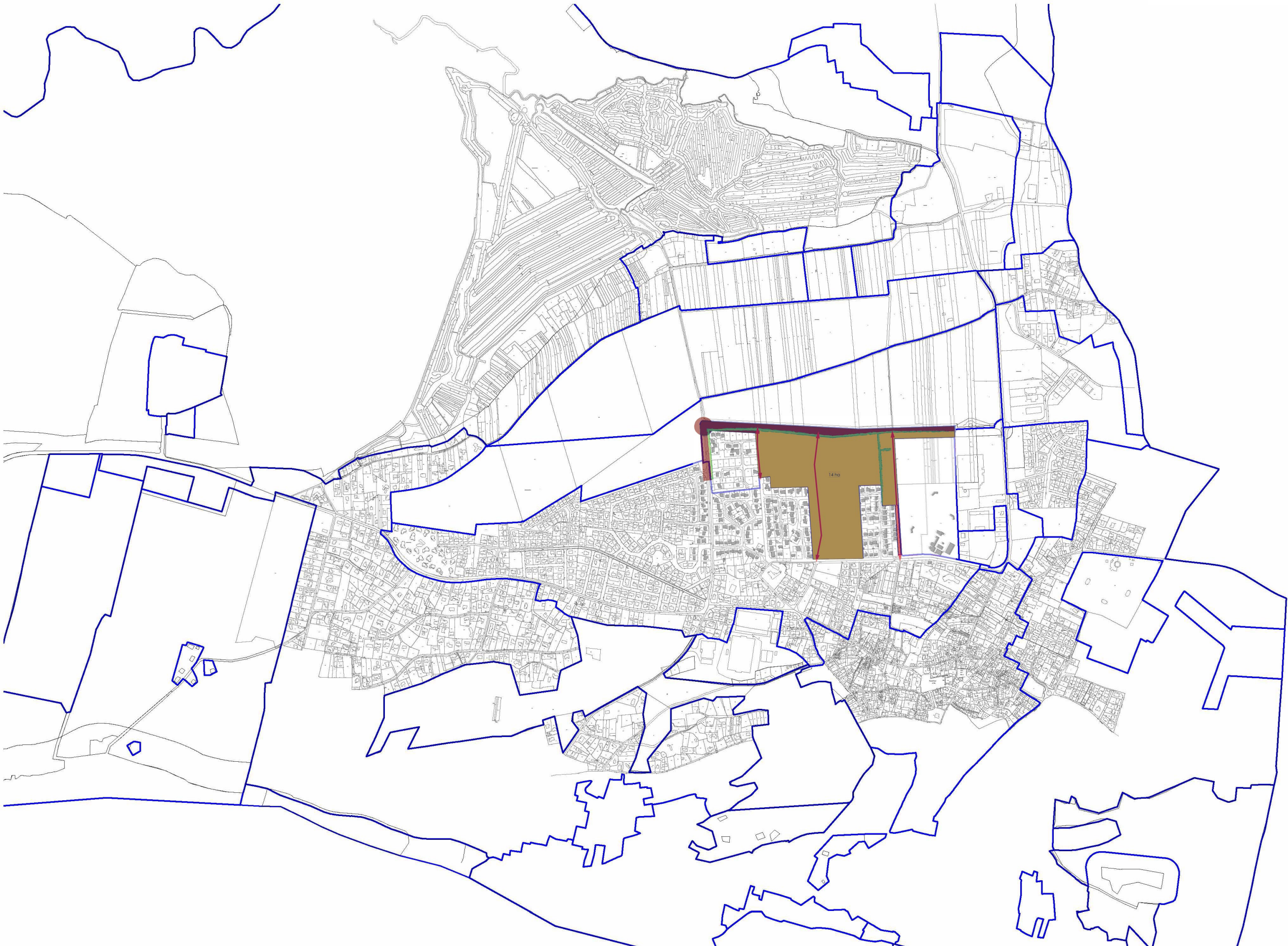


PLU DE JARD SUR MER

LOCALISATION DE L'ORIENTATION D'AMENAGEMENT
SECTEUR DU GRAND ESSART DE LA GRANGE



I. SECTEUR DU GRAND ESSART DE LA GRANGE

Surface	14 ha		
Situation	Au Nord de la rue de la Perpoise, à l'Ouest de la rue du Marchal Joffre (RD 21)		
Desserte par l'assainissement	Oui, à proximité immédiate	Contrainte particulière	Périmètre de monument historique (église Sainte Radegonde)
Ambiance paysagère et occupation du site	– Présence d'espace humide à l'est de la zone – Haies remarquables au sud – Contexte de frange urbaine – haie à préserver ou à créer-urbanisation au sud – Occupation agricole		
Type d'urbanisation attendue – Principales caractéristiques	– Urbanisation à caractère pavillonnaire – Les opérations d'urbanisation devront porter sur des surfaces minimales de 1ha et comporter environ 10% de logements locatifs aidés (pour les opérations supérieure ou égale à 10 logements) – -Les principes de voirie majeure se font sur un axe Nord – sud , velles des voiries secondaires sur un axe Est-Ouest		

Secteur du Grand Essart de la grange

-  Emprise du projet de voirie communale à intégrer
-  Principe de voirie majeure
-  Construction future de type pavillonnaire
-  haie à préserver ou à créer
-  zone tampon à paysager
-  limite de zone

